

## Connaissez-vous les IPA

Les Infirmières et Infirmiers de Pratique Avancée, récents dans le paysage médical sont encore mal connus(es).

Les IPA peuvent prendre en charge des personnes malades dès lors que leur état est diagnostiqué et semble stabilisé.

La grande majorité des IPA exerce à l'hôpital. Ils sont rattachés à un service où ils disposent d'un bureau de consultation et travaille main dans la main avec les médecins.

D'autres IPA consultent dans des maisons ou des centres de santé, toujours en partenariat avec les autres professionnels de santé.

Certains, disposent de leur cabinet.

Dans la plupart des cas, ce sont les médecins qui adressent leurs patients aux IPA.

Depuis janvier 2025, il est possible de consulter un IPA directement, sans passer par la case médecin, à condition qu'il travaille au sein d'un établissement de santé ou d'une structure coordonnée (*contact des professionnels sur Doctolib*).

Cela s'applique en particulier aux malades chroniques : diabète, hypertension....

A l'hôpital, l'objet de leurs consultations diffère en fonction des services auxquels ils sont rattachés.